



ASSOCIATION DES RETRAITÉS
ET SALARIÉS DU NOTARIAT
COMITÉ NORD-PICARDIE



Madame Danièle MERLIN (Déléguée du Pas-de-Calais)
73, rue du Ruisseau -62830- SAMER
Port. : 06.45.50.33.63
Courriel : daniele_merlin@orange.fr

Monsieur Bernard DESOUTTER
Président de l'ARSN – Secrétaire du Comité Nord-Picardie

Chères Collègues, Chers Collègues,

Retraité(e)s du Notariat du Département du Pas-de-Calais, c'est avec plaisir que je vous convie, au sein de notre nouvelle association, à la journée annuelle conviviale le **VENDREDI 20 JUIN 2025**, dans le Montreuillois et la Baie d'Authie, en présence d'un représentant de la CRPCEN nous communiquant les actualités de notre Caisse de retraite et à qui vous pourrez poser vos éventuelles questions.

Le déroulement de cette journée sera le suivant :

Dans la matinée : **Visite commentée du Monastère LA CHARTREUSE DE NEUVILLE à NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL - 62170- dont le rendez-vous est fixé à 10 h sur place** (émargement – café d'accueil)

Cette visite s'effectuera en deux groupes ; l'un à 10 h 30 et l'autre à 10 h 45. Néanmoins, lors d'un temps mort, il sera toujours possible de se balader à votre convenance dans les jardins.

A 13 h : **Repas à l'Auberge de la Madelon Fleurie à WABEN -62180- 198, rue de la Baie d'Authie, située au petit port de la Madelon, à proximité de BERCK-sur-MER.**

(A titre d'information, la distance entre NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL et WABEN est de 17 kms environ).

MENU

Apéritif maison (Pétillant, sirop de pomme d'amour, calvados) – 2 amuses bouche
Dôme de saumon fumé au fromage frais & fines herbes – tartare de pomme et concombre – huile de fines herbes - Blini
Noix de veau – mange-tout & petits pois – réduction de bière rouge – pommes de terre farcie
Tartelette sablée crème pâtissière – fruits rouges – meringue
Café ou Thé
Boissons : Vins blanc & rouge, softs, bière pression, eaux.

Si allergies, merci d'en préciser la nature sur le bulletin d'inscription ci-dessous

J'espère que vous allez répondre favorablement à cette invitation nous permettant de passer un agréable moment et de pouvoir échanger entre nous.

Je souhaite également cette année atteindre le maximum de convives étant de **70** dans ce restaurant situé dans un écrin sauvage avec vue sur la Baie de l'Authie et où nous aurons la possibilité, si le temps le permet, de déguster l'apéritif en terrasse !

Le coût de cette journée par personne est de 46 € pour les Retraité(e)s du Notariat et leur conjoint(e) et de 60 € pour vos invités hors Notariat ; l'ARSN accorde une seule fois par an la participation de 14 €.

(Le coût vous semble peut-être élevé mais hélas tout augmente ; vous le savez pertinemment et si on souhaite un menu un peu plus élaboré, je trouve ce prix accessible, la visite étant comprise).

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous remercie de me retourner rapidement le bulletin d'inscription complété, signé et accompagné de votre chèque **au plus tard le Jeudi 12 juin 2025.**

A Bientôt. Cordialement.

Pour le Comité, Danièle MERLIN.

Depuis les années 1970, les bénévoles des comités du notariat œuvraient partout en France pour sceller le lien social qui unit les retraités du notariat. Pour pérenniser et améliorer le fonctionnement de ces Comités, une association dénommée **ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET SALARIÉS DU NOTARIAT (ARSN)** a été créée le 17 mai 2024. Elle prend le relai de façon indépendante et elle est animée par les mêmes bénévoles retraités du notariat. Cette nouvelle association vise à soutenir, informer et divertir l'ensemble des retraités et salariés du notariat en favorisant un environnement solidaire et convivial.

ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET SALARIÉS DU NOTARIAT – NORD-PICARDIE
BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner impérativement avant le jeudi 12 juin 2025 :
Département du PAS-DE-CALAIS- REPAS DU VENDREDI 20 JUIN 2025
À Mme Danièle MERLIN 73 rue du Ruisseau 62830 SAMER

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom : « NOMPrenom_____ »

N° CRPCEN :

Adresse : Code Postal Ville :

Tél domicile : Portable

Date de naissance : Email :

Désire prendre part à la **journée du vendredi 20 juin 2025**

(Allergies éventuelles..... concernantpersonnes)

Retraité CRPCEN et (ou conjoint) :

Non affilié à la CRPCEN :

Je verse la somme de : **46 euros** par personne pour les retraités du notariat et conjoint, soit euros

60 euros par personne pour les hors notariat, soit euros

Les chèques sont à établir à l'ordre de **ARSN Comité NORD-PICARDIE.**

À

le

Signature :

✂-----